



Prévention et dépistage cancer chez les travailleurs handicapés

A l'initiative de Marc GERMAIN, Administrateur d'ANDICAT, nous souhaitons vous sensibiliser à une démarche de prévention et de dépistage du cancer chez les travailleurs handicapés d'ESAT, ainsi que chez les autres personnes handicapées mentales relevant d'autres structures que des ESAT.

Le principe consiste pour les ESAT à contacter le comité départemental de la Ligue contre le cancer afin de pouvoir agir en termes de prévention et de dépistage.

Il convient que l'opération soit commune avec les ARS de la région pour que celle-ci finance ces actions (le financement est déjà validé pour la région Rhône-Alpes). Le montage des projets de subvention aux ARS pourra être fait par les comités départementaux de la Ligue.

ANDICAT souscrit pleinement à cette démarche et vous invite à contacter Marc GERMAIN (06 82 31 38 60 - germainbastia@yahoo.fr) qui vous fournira tout renseignement complémentaire et pourra vous aider à élaborer votre propre programme de prévention.

Le 30 août 2016